

LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

PUBLIC

Groupe scolaire JACQUES PRÉVERT

École maternelle
Rue de la Courtille
Tél : 02 43 70 11 11

Groupe scolaire PIERRE MARTINET

École maternelle
11, rue Jean-Sylvain Fouassier
Tél : 02 43 70 11 09

École élémentaire
7, rue Olivier de Rougé
Tél : 02 43 70 11 08
ce.0530164R@ac-nantes.fr

École élémentaire
17, rue Pierre Martinet
Tél : 02 43 70 11 07
ce.0530162N@ac-nantes.fr

JEAN GUÉHENNO

École élémentaire
Rue de la Rubra
Tél : 02 43 70 35 84
ce.0530114L@ac-nantes.fr

JEAN GUÉHENNO

École maternelle
Rue de la Rubra
Tél : 02 43 70 35 80
ce.0530765U@ac-nantes.fr

R.P.I. YVES DUTEIL

Chemin des Martinières
Saint-Fort
Tél : 02 43 70 34 65
ce.0530923R@ac-nantes.fr

JEAN DE LA FONTAINE

École élémentaire
Boulevard d'Andigné
Tél : 02 43 70 12 55
ce.0530910B@ac-nantes.fr

ÉCOLE SAINT-LOUIS SAINTE-MARIE

1 place du 11 novembre
Tél : 02 43 07 26 01
ecole.stlouis-stemarie@chateaugontier.fr

ÉCOLE SAINTE-URSULE

4 rue de la Petite Noë
Tél : 02 43 07 11 21
ec.chateaugontier.steursule@ec53.org

RENSEIGNEMENTS

Hôtel de Ville
23 place de la République
B.P. 20402
53204 Château-Gontier Bazouges

ville.chateaugontier.fr / contact-ville@chateaugontier.fr

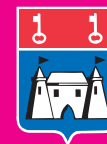


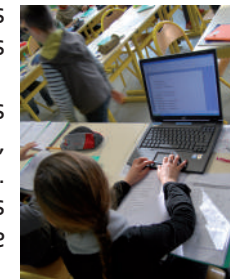
PRIVÉ



ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

VILLE DE CHÂTEAU-GONTIER BAZOUGES





Toutes les écoles élémentaires sont dotées d'équipements informatiques mis à disposition des enfants (ordinateurs, classes mobiles).

Ces moyens de communication sont venus compléter les outils pédagogiques classiques rassemblés dans les bibliothèques, centres de documentation, accessibles dans chaque école.

Quant aux structures de jeux, elles sont entretenues chaque année, pour proposer à tous des lieux de détente sécurisés et adaptés aux besoins.

LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Chaque année, les élèves de CM2 des écoles publiques et privées se rendent aux urnes pour élire leurs conseillers municipaux. Dans chaque école, deux enfants (1 fille et 1 garçon) sont élus pour mettre en œuvre les projets de tous les enfants scolarisés à Château-Gontier Bazouges. Force de proposition pour la Ville, les jeunes élus qui se sont succédés ont permis la concrétisation de projets à destination de l'enfance (ex : participation aux cérémonies patriotiques, rencontres intergénérationnelles, collecte de jouets lors du Marché de Noël en faveur d'associations caritatives, collecte de denrées avec les Restaurants du Cœur...).

POUR UN ACCUEIL ADAPTÉ

Une classe d'intégration accueille, dans l'école Jacques Prévert les enfants présentant des difficultés scolaires. Elle permet à chacun de s'instruire à son rythme. Parallèlement, les enfants souffrant d'allergies alimentaires sont pris en charge par une cellule de coordination composée du directeur de l'établissement, de la médecine scolaire et des services de la Ville. Tout est mis en place pour leur assurer un confort optimal.



L'épanouissement de la jeunesse est une des priorités de la Ville de Château-Gontier Bazouges. Chaque année, la municipalité met tout en œuvre pour proposer aux équipes enseignantes, des établissements adaptés et offrir aux enfants des services périscolaires de qualité.

Près de 150 000 euros sont investis tous les ans dans les établissements pour le confort de tous.

Parallèlement, un agent chargé de la coordination de l'accueil périscolaire veille à la qualité pédagogique du temps passé à l'école.

AVANT ET APRÈS LA CLASSE

Chaque école propose un accueil du matin à partir de 7h15 et un accueil du soir jusqu'à 18h45. Des jeux, des livres et des activités permettent aux enfants de débiter en douceur la journée. Un personnel qualifié et disponible y accueille votre enfant. Cet accueil fait l'objet d'une déclaration auprès de la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection aux Populations). Depuis septembre 2013, des temps d'activités périscolaires (TAP) sont organisés dans chaque école de la Ville. Les enfants ont ainsi accès à de nombreuses activités culturelles, sportives, manuelles ou d'expression.

L'ÉTUDE SURVEILLÉE

Chaque école élémentaire propose, par l'intermédiaire des enseignants ou d'animateurs, un service d'étude surveillée. (se renseigner auprès de votre école).

LA RESTAURATION SCOLAIRE

Toutes les écoles disposent de leur propre restauration scolaire. Un menu unique, élaboré en coordination avec une diététicienne, est proposé dans les établissements. La collectivité est désormais inscrite dans une démarche qualité avec l'introduction de produits biologiques et locaux dans les menus. La restauration est soumise à des contrôles réguliers, doublés d'une surveillance et d'un accompagnement de l'enfant. La pause méridienne est aussi l'occasion d'animations (repas à thème, semaine du goût, animation lecture...).



**INSCRIPTIONS AUPRÈS
DU SERVICE ENFANCE
TÉL : 02 43 09 55 80**